

# VILLE DE SAINT-JORY

NEWSLETTER N°3 – mai 2020

LE LIEN DES SAINT-JORYENS...

## Les enfants qui retourneront à l'école seront accueillis de la meilleure des manières et en toute sécurité

Le mardi 12 mai 2020, les enfants de maternelle et de primaire auront la possibilité de retourner à l'école sur la base du volontariat.

Le Maire, Thiery Fourcassier donne son point de vue : « Je conseille aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants à domicile. Les enfants dont les parents ne pourront pas faire autrement seront accueillis de la meilleure des manières. Toutes les mesures nécessaires

seront mises en œuvre par la Municipalité et les différentes structures. Chaque classe sera dédoublée afin de recevoir au maximum 15 enfants. La demi-classe A sera en classe avec l'enseignant et l'autre demi-classe B pourra réaliser des activités sportives et culturelles grâce à un partenariat avec les associations. Puis le lendemain la demi-classe B sera en cours et la demi-classe A en activités. En contrepartie, nous leur apporterons un soutien financier. Nous remercions les associations qui ont déjà fait savoir qu'elles étaient prêtes à rejoindre cette démarche ».

Pour l'accueil des enfants, des règles strictes seront mises en place :

• **Mise en place d'une réunion de formation pour les personnels**

**des écoles**, réalisée avec Leila Latrous, Médecin référent du centre Covid-19 de Saint-Jory et Jean-Marc Carneiro, cadre de santé et Vice-Président du CCAS.

• **Prise de la température par thermomètre frontal sans contact** pour toute personne entrant dans l'école, adultes et enfants.

• **Pour une rentrée la plus sécurisée possible, il sera proposé, sans obligation, de faire des tests PCR pour les personnels** qui seront au contact des enfants dans les écoles.

La Municipalité travaille en étroite collaboration avec les différentes écoles de la commune afin que la rentrée se déroule de la meilleure des façons. La Municipalité échange régulièrement avec les différentes Directrices afin que le maximum de précautions soient prises.

Le Maire, Thiery Fourcassier, précise : « L'avis des parents d'élèves élus est partagé mais une majorité est contre l'ouverture des écoles. La mise en œuvre des procédures leur paraît



difficilement applicable en fonction des différents niveaux et établissements scolaires. Comme la municipalité, les parents d'élèves espèrent que les parents auront la possibilité de garder leurs enfants chez eux et que la continuité pédagogique sera maintenue pour tous. Je souhaite à tous les enfants de la commune une bonne rentrée scolaire en ayant une pensée profonde pour tous ceux qui resteront à la maison ».



Avec cette Newsletter n°3 la mairie de Saint-Jory a le plaisir de vous distribuer gratuitement 2 masques par foyer. Vous pouvez les laver jusqu'à 50 fois à 60°. Si vous souhaitez en avoir pour vos enfants vous pouvez vous présenter à la mairie avec votre livret de famille.



## Un confinement sous le signe de la générosité

Le confinement est une période difficile qui met nos facultés d'adaptation et de flexibilité à contribution de manière exacerbée.

C'est dans un souci de soutien, de lien et de partage, dans ce contexte d'isolement, que l'équipe du Multi-accueil « Les P'tits Loups » a mis en place des échanges quotidiens avec les familles qu'il accueille.

Tous les matins, l'équipe dirigée par Isabelle Lenoble, prend des nouvelles des P'tits Loups et de leur famille.

Elle nous raconte la suite : « Nous partageons quotidiennement avec eux des astuces pour développer leur créativité avec du matériel de récupération, des ingrédients maison ou encore pour faire du sport au travers de parcours sportifs avec ce que notre intérieur met à notre disposition. Tous les jours, des vidéos de comptines et histoires réalisées par un membre de l'équipe sont envoyées également. Nous lançons des défis, échangeons des photos, nous cuisinons et maintenons le lien pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Grâce aux retours des P'tits Loups, de leurs frères et sœurs, notre confinement est aussi plus agréable. La bonne humeur est plus contagieuse que le Covid-19, alors nous partageons sans modération tout en respectant les gestes barrières ».



Isabelle Etienne, en charge du RAM et du LAPE accompagnée des conseillères a œuvré pour satisfaire les jeunes enfants et renseigner au mieux les assistantes maternelles et les familles.

la structure, partage avec nous cette organisation inédite : « Les adhérents de l'Espace d'Animations apprécient qu'on les appelle afin de prendre de leurs nouvelles. La grande majorité se porte bien, malgré des journées un peu longues, ils essayent de s'occuper : en cuisinant, en faisant du jardinage, du sport ou de la couture.

Ils apprécient qu'on leur envoie des suggestions d'activités (cuisine, activités manuelles, jeux pour les enfants), des exercices d'Espagnol, des « bons plans », ou des liens (émissions à voir, visites virtuelles de

monuments, etc..) Coté difficulté, le plus difficile à vivre est le fait, pour certaines familles, de vivre en appartement sans jardin, et/ou d'arriver à occuper les enfants toute la journée.

Pour les grands -parents, c'est davantage le fait d'être privés de leurs petits-enfants qui est difficile à supporter. Le confinement est difficile à vivre pour les personnes qui vivent seules ou qui rencontrent des problèmes de santé et qui par conséquent se sentent plus « vulnérables ». Ces contacts téléphoniques sont donc primordiaux pour maintenir le lien ».

“ L'imagination des structures municipales permet d'adoucir les effets du confinement... ”

### L'espace animation en monde confinement

Depuis le 16 mars dernier, l'Espace d'Animations a été contraint de fermer ses portes au public. Cependant, l'équipe d'animation a mis un point d'honneur à maintenir le lien avec les adhérents... Aurélie Vialard, responsable de



A l'Espace d'Animations, la mixité sociale est omniprésente avec des personnes de tout âge, (de 18 ans à 80 ans), de toute situation familiale et de toute situation professionnelle. Durant la période de confinement, l'équipe de l'Espace d'Animations apporte son soutien au CCAS, en appelant les personnes inscrites au registre des personnes isolées et vulnérables. Dans un souci d'améliorer le quotidien des petits et des grands, Sophie Meulet, adjointe en charge de l'espace animations et du multi-accueil a participé à cette mobilisation.

### Le PAJ a souhaité « continuer à vivre »

L'équipe du Point Accueil Jeunesse (PAJ) a rapidement réagit face au confinement. Dès les premiers jours, un groupe WhatsApp a été créé avec tous les jeunes souhaitant participer pour dialoguer et échanger au quotidien. L'occasion de partager leurs activités, leurs idées

d'occupations, leurs joies ou leurs peines.

L'équipe d'animation a également mis en place des vidéos en direct avec des thématiques, "live sport", "live bien être", "live pâtisserie" ou encore "live papote".

L'aide aux devoirs est aussi maintenue auprès des jeunes. Un appel vidéo est possible pour les aider à faire les devoirs.

Justine Millecam, responsable du PAJ commente : « Nous souhaitons être dans la continuité de notre mission pédagogique et ne pas laisser les jeunes en difficulté et isolés. Des appels téléphoniques individuels ont lieu pour garder un lien avec les jeunes. Nous instaurons des rituels avec



eux, des moments importants pour qu'ils se divertissent au maximum ».

Henriette Gobert, élue en charge du PAJ, a accompagné la mise en place des activités ludiques pour aider les jeunes de la commune à mieux vivre cette période de confinement.

### La Municipalité au plus proche de ses entreprises

La cellule municipale de conseil et de soutien aux entreprises est rentrée en contact avec 115 entreprises de la commune. 8 ont demandé un accompagnement.

Les entreprises ont accès à l'aide de professionnels bénévoles ou financés grâce aux soutiens d'entreprises locales moins impactées par la situation.

Ce collectif de travail composé d'une Expert-comptable, d'une Conseillère en pilotage d'entreprise, d'un avocat spécialisé en droit social et d'un administrateur du Tribunal de Commerce de Toulouse a à cœur de soutenir le tissu économique local et d'éviter les fermetures qui auraient aussi un impact sur l'emploi.

L'enjeu aujourd'hui est non seulement de survivre à la crise, mais aussi d'envisager l'avenir de son activité avec le Covid-19. Les aides de l'Etat permettent de survivre en repoussant cer-

taines échéances, mais elles sont loin de garantir la survie de tous.

De fait, l'un des premiers challenge est d'arriver à s'approvisionner en matériel de protection adapté à chaque activité pour les travailleurs et les clients / patients.

Le second, implique dans certains cas le bouleversement du modèle économique de l'entreprise, ce qui l'oblige à se réinventer. Pour d'autres, il faudra prendre le risque de réinvestir pour s'adapter.

La Municipalité mettra tout en œuvre, dans la mesure de ses prérogatives, pour accompagner les entreprises. La distribution des pizzas en panier repas en est un bel exemple : allier le social à l'économique.

Le Maire, Thierry Fourcassier, précise : « Rien n'aurait été possible sans l'implication de citoyens bénévoles. Un grand merci à Sofia Fezzani, Serge Soulet, Franck Gury, Yves Raymond, Carrefour Market, Vincent, Monique, Sophie, etc. Et tous ceux qu'on ne cite pas mais qui sont là ! »



# SOLIDARITÉ

## Saint-Jory élargit les bons de 50 € avec des « paniers repas »

L'opération de livraison de repas solidaires par la Municipalité continue. L'opération a débuté le jeudi 23 avril et durera quatre semaines. Les paniers repas sont distribués par les agents municipaux à 150 familles dont le quotient familial est inférieur à 600. La Secrétaire du Maire, Sonia Sonnet, fait l'interface entre les familles et la Municipalité.

### Pour la semaine 2, la Municipalité a acheté :

- 98 baguettes aux trois boulangeries de la commune.
- Des produits frais chez le producteur local Costamagna.
- Chez Carrefour Market : 200 boîtes de 20 d'œufs et 96 sachets de madeleine
- Marchandises offerte par Carrefour Market : 504 paquets de spaghetti, 504 paquets de taglia-



telles, 420 paquets de coquillettes, 300 Kg de riz thaï jasmin, 216 boîtes de raviolis, 210 boîtes de paëlla de la mer. Soit plus de 1500 kg de marchandise.

Le panier repas distribué le jeudi 30 avril pour une famille était composé de la manière suivante : boîte de raviolis, d'har-

cots-verts et de petits pois carotte. 2kg de coquillettes, 2,5kg de tagliatelles, 1,5kg de riz, 20 œufs, 2 baguettes mais aussi de la salade, une botte d'oignons frais, des fèves et de la compote. Le Maire, Thierry Fourcassier tient à remercier la Direction de Carrefour Market, Hélène Tuffery et Patrick Bourdet, pour leur geste en faveur de 150 familles saint-joryennes.

Les élus et services sont mobilisés pour apporter logistique, soutien et convivialité pour tous les Saint-Joryens.



## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE DE SAINT-JORY •

Place de la république -  
31790 Saint-Jory  
Tél. : 05 62 22 91 91  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi : 9h00 / 12h30 et  
14h00/18h00 / Samedi : 9h00/12h00

### L'Élu de permanence :

En dehors des horaires d'ouverture des services communaux un(e) élu(e) reste disponible pour gérer les problèmes revêtant un caractère d'urgence. Pour contacter l'Élu de permanence, il convient d'appeler le : 06 85 03 37 04.

### PHARMACIES •

Les deux pharmacies de Saint-Jory, assurent la livraison au domicile.

*La Grande Pharmacie*  
Lotissement le Clos de l'Hers  
Tél. : 05 61 35 50 14  
*Pharmacie de la Nationale*  
RD 820 Tél. : 05 34 27 03 27

### PHARMACIES DE GARDE •

**Vendredi 8 mai** : Pharmacie Ghedin, rue JeanPascal à Labastide-Saint-Sernin. Tél. : 05 61 84 90 93.

**Dimanche 10 mai** : Pharmacie Pyeronnette, 25 route de Villemur à

Saint-Alban. Tél. : 05 61 37 18 55.

**Dimanche 17 mai** : Pharmacie d'Aucamville, 125 route de Fronton à Aucamville. Tél. : 05 61 37 03 30.

**Jeudi 21 mai** : Pharmacie centrale, 43 Avenue de Toulouse à Bruguères. Tél. : 05 61 82 20 19.

**Dimanche 24 mai** : Pharmacie de Boulloc, 3 rue de la Pégou à Boulloc. Tél. : 05 61 82 04 15.

**Dimanche 31 mai** : Lourtau-Guilhot, 77 rue Jean Jaurès à Fenouillet. Tél. : 05 61 70 06 63.

@ [saint-jory.fr/](http://saint-jory.fr/)

f @saintjory